

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1734

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

328 161 245 RCS Vannes.

MGDIS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 642007.00 EUR.

Adresse : Parc d'Innovation Bretagne Sud-Allée Nicolas Leblanc, 56000 Vannes.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : SOCIÉTÉ MGDIS Société par actions simplifiée au capital de 642.007 € Siège social : Parc d'Innovation Bretagne Sud – Allée Nicolas Leblanc 56000 VANNES RCS VANNES 328 161 245 SOCIÉTÉ iD CITY Société par actions simplifiée au capital de 1.000 € Siège social : Parc Menez 29900 CONCARNEAU RCS QUIMPER 811 548 759 AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte SSP en date du 14 novembre 2025 il a été établi un projet de fusion par absorption de la société iD CITY par la société MGDIS. L'actif apporté par la société iD CITY est évalué à 256.787 €, à charge d'un passif évalué à 157.104 €, soit un actif net apporté de 99.683 €. La valorisation des apports est faite sous réserve de la détermination des valeurs comptables définitives telles qu'elles seront fixées à la date d'effet de l'opération. Les opérations effectuées par la société iD CITY seront prises en charge par la société MGDIS à effet du 1er janvier 2026 à 0 heures. Les titres de la société iD CITY étant détenus en totalité par la société MGDIS, il n'y a pas lieu à augmentation de capital, ni à rapport d'échange, ni à prime de fusion. Les créanciers de la société fusionnante, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-15 et R 236-11 du Code de Commerce. La société iD CITY sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé : -au Greffe du Tribunal de Commerce de VANNES pour la société MGDIS le 17 novembre 2025. -au Greffe du Tribunal de Commerce de QUIMPER pour la société iD CITY le 18 novembre 2025. Pour avis.